



PRÉFET DU LOIRET

Préfecture
Direction des sécurités
Pôle de la représentation de l'Etat
Décorations

Courriel : pref-decorations@loiret.gouv.fr

Orléans, le 11 février 2020

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale
uniquement pour les candidats qui résident dans le département du Loiret,
déposer vos demandes de médaille d'honneur en ligne,
en suivant les consignes suivantes.

Cette dématérialisation se base sur les procédures simplifiées mises en place dans le Loiret.
Toutes les informations sont disponibles sur [le site de la préfecture du Loiret.](#)

Comment déposer une demande de médaille d'honneur régionale, départementale et communale en ligne ?

1) Prérequis informatique

Pour la saisie des dossiers depuis internet, les navigateurs supportés sont :

Navigateur	Version minimum
Chrome	50
Firefox	50
Internet Explorer	10
Safari	10

2) Lien de la médaille demandée

Le dépôt des demandes de médaille d'honneur est accessible depuis le portail [Démarches Simplifiées](#). Pour déposer une demande en ligne, utiliser **le lien ci-dessous**. (**Attention** : Pensez à vérifier que le candidat relève bien de cette médaille)

Pour la médaille régionale, départementale et communale :

L'employeur dépose la demande.

Cette médaille est destinée à récompenser l'ancienneté des services rendus aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics, y compris les offices publics d'HLM et les caisses de crédit municipal.

Cliquez sur le lien : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhrdc>

3) Connexion au portail *Démarches Simplifiées*.

Après avoir cliqué sur le lien de la médaille d'honneur qui vous concerne, vous devez vous connecter au portail « démarches simplifiées ».

L'écran d'accueil se compose de 2 parties :

La partie gauche
rappelle le nom de la médaille
et résume les conditions d'attribution

La partie droite
permet la connexion

demarches-simplifiées.fr

Vous devez vous connecter ou vous inscrire pour continuer.

Fermer

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Médaille d'honneur Régionale,
Départementale ou
Communale - Collectivités

Cette médaille est destinée à récompenser l'ancienneté des services rendus aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics, y compris les offices publics d'HLM et les caisses de crédit municipal. C'est la nature des services effectués qui importe et non le statut des agents des collectivités territoriales (contractuels, auxiliaires, vacataires).

Conditions d'attribution :

1) La durée des services :
La médaille d'honneur régionale, départementale et communale comporte trois échelons :
Argent, accordé après 20 ans de services,
Vermeil, accordé après 30 ans de services,
Or, accordé après 35 ans de services.

Chacun de ces échelons ne peut être obtenu que successivement, un délai d'une année doit s'écouler entre deux échelons.

Nouveau sur demarches-simplifiées.fr ? (1) [Créer un compte](#)

Connectez-vous

Email (2)

Mot de passe (3)
8 caractères minimum [Mot de passe oublié ?](#)

Se souvenir de moi

[Se connecter](#)

ou

[S'identifier avec FranceConnect](#) (3)
[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

POUR LA PREMIERE CONNEXION,

Vous devez utiliser

- soit créer un compte démarches simplifiées (1)
- soit FranceConnect (3)

Pour les connexions suivantes, vous pourrez utiliser :

- soit vos identifiants si vous avez créé un compte sur démarches simplifiées (2) ;
- soit FranceConnect (3)

4) Saisie du numéro de SIRET de l'employeur

Quelle que soit la médaille d'honneur, c'est **le numéro de SIRET de l'employeur qui authentifie le dépôt du dossier.**

Après la connexion au portail démarches simplifiées, un nouvel écran vous permet :

À gauche,
de vérifier à nouveau la médaille sollicitée et de connaître les conditions d'attributions

Pour lire la totalité du texte, utiliser l'ascenseur de l'écran

The screenshot shows the website interface for 'demos-simplifiees.fr'. At the top, there is a search bar for 'Numéro de dossier' and a 'Connecté.' status bar. The main content area is divided into two columns. The left column features the French Republic logo and the text 'Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE' above the heading 'Médaille d'honneur'. Below this, there is a paragraph explaining the purpose of the agricultural honor medal and a list of four levels: silver (20 years), vermeil (30 years), gold (35 years), and grand gold (40 years). The right column contains a form titled 'Identifier votre établissement' with a text input field for 'Numéro SIRET à 14 chiffres' and a blue 'Valider' button. A red box highlights the entire form area.

A droite,
De saisir le numéro de SIRET de l'employeur puis De valider

4) Vérification des informations et autorisation

Sur l'écran suivant, vous obtenez les informations relatives au numéro de SIRET saisi. **Vous pouvez les vérifier et, en cas d'erreur, vous pouvez changer de SIRET en cliquant sur le bouton de gauche.**

demarches-simplifiees.fr Dossiers

Numéro de dossier

Informations sur l'établissement

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement.
Ces informations seront jointes à votre dossier.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

- Siret : 11001401600015
- Forme juridique : Ministère
- Libellé NAF : Administration publique générale
- Code NAF : 8411Z
- Date de création : 01/03/1983
- Effectif organisation : 500 à 999 salariés
- Code effectif : 41
- Numéro TVA intracommunautaire : FR45110014016
- Adresse : MINISTERE DE L INTERIEUR PARIS 8 PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 FRANCE
- Capital social :

Utiliser un autre numéro SIRET

Continuer avec ces informations

Pour changer de numéro de Siret

Pour accéder au formulaire en ligne, cliquer sur « Continuer avec ces informations »

Un guide de la démarche est à votre disposition en haut de page du formulaire en ligne.